



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 102598

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT) qui ont été mis en place afin de renforcer la coopération entre les établissements de santé au sein d'un territoire et d'améliorer les prises en charge. Il souhaiterait savoir quel bilan peut être tiré suite à la création de ces groupements, et si les GHT, qui concernent les établissements publics, ne devraient pas s'ouvrir plus largement et prendre en considération tous les établissements privés et toutes les structures existantes sur un même territoire.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102598

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1153

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)